

ASSOCIATION COLLOISE MARCHE et DÉCOUVERTE

Assemblée générale annuelle du 14 juin 2002

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Fixation de la cotisation annuelle
- Les sentiers de La Colle
- Questions diverses

I - Rapport moral :

Les sentiers

Des contacts ont été pris avec la nouvelle municipalité de La Colle.

Richard Benamou et moi-même avons rencontré Madame Cécile Rauzy qui nous a assuré que la municipalité de La Colle était favorable à une aide pour établir les sentiers du village.

Richard a bien voulu accepter de prendre en charge la restauration des sentiers. Il ne nous reste plus qu'à former des équipes pour ce faire. Nos contacts avec la municipalité seront MM. Wynendal et Chauvin.

Les sorties

Je ne rappellerai que les sorties spéciales :

- 1 - Les sorties de l'été 2001 à Allos du 27 au 29 juillet et au refuge de la Questa les 11 et 12 août.
- 2 - Sortie du 1er au 3 novembre à l'île du Levant. Grâce à un soleil inhabituel en cette saison, nous avons pu profiter pleinement du séjour et même de la tempête, pour certaines !...
- 3 - Sortie du 2 décembre au plateau de la Dina, avec barbecue, dans le cadre des sorties dites « Fred ». J'en profite pour le remercier de son excellente proposition fort appréciée par tout le groupe.
- 4 - La sortie-repas à Mons qui fut suivie d'une visite fort enrichissante de la ville.
- 5 - Sortie spéléo du 9 juin sous le patronage du « ACL Club Martel ».

Cette année, l'association œuvrera dans deux directions :

- La mise en état des sentiers collois, sous la responsabilité de Richard Benamou,
- Les sorties du dimanche.

Je tiens à remercier tous les membres de l'association qui participent au bon fonctionnement de l'ensemble et tout particulièrement Fred et Annick qui sont toujours présents et prêts à nous aider.

II - Rapport financier :

Tous les comptes sont en Euros. L'exercice court du 21 janvier au 20 janvier de l'année suivante.

Résultats de l'exercice au 15/05/2002 :

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Cotisations 2001-2002 (à 50 F)	451,25	Achat de matériel	17,10
Rappel 2001	7,5	Pharmacie	5,95
Subvention municipale (05/99)	106,71	Assurance	202,28
		Participation aux sorties	157,56
		Mise en réserve sur exercice	182,57
<hr/>			

TOTAL RECETTE 565,46

TOTAL DÉPENSE 565,46

Situation de trésorerie à fin d'exercice 2001-2002 :

Périodes	Rappel valeurs en Francs	Valeurs en Euros
Résultats sur l'exercice 1996	1 010,62	+ 154,07
Résultats sur l'exercice 1997	2 256,10	+ 343,94
Résultats sur l'exercice 1998	- 288,80	- 44,03
Résultats sur l'exercice 1999	- 499,70	- 76,18
Résultats sur l'exercice 2000	- 215,55	- 32,86
Résultats sur l'exercice 2001		+ 182,57
 Total des disponibilités à fin 2001		527,51

III - Approbation des rapports

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité. Le quitus est donné à l'unanimité à la gestion des comptes.

IV - Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le conseil d'administration dont le mandat est arrivé à son terme de deux ans est démissionnaire. Il doit donc être renouvelé.

Le nouveau bureau élu est ainsi composé :

Il se compose de 10 membres :

- Alain COLAS, Président
- Jean-Fred CORFINI, Trésorier
- Patrick RZEWUSKI, Secrétaire
- Dominique DUPIN
- Alain BOITEUX
- Michèle LEGALL
- Henry RAYBAUD
- Richard BENAMOU, Sentiers de La Colle
- Claude PERROT
- Michèle OLRY

V - Cotisation

En fonction de la nouvelle monnaie en circulation, en fonction du fait que le montant est inchangé depuis 5 ans et dans un souci de simplification, le bureau propose de porter la cotisation annuelle à 10 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le trésorier encaisse les cotisations 2002, de préférence par chèque.

VI - Les membres

Le nombre de membres est en légère augmentation, 63 adhérents.

La décision, prise en 1998, de réserver les adhésions nouvelles aux collois, c'est-à-dire :

- Ceux qui y ont leur résidence ;
- Ceux qui y travaillent.

À permis de limiter le nombre de membres de façon à pouvoir conserver un bon niveau de sécurité lors des sorties.

Les mêmes dispositions sont maintenues, avec ses deux "assouplissements" :

- Des invités ponctuels peuvent venir nous rejoindre lors de marches
- Des personnes extérieures à La Colle peuvent être admises dans l'association, sous réserve qu'elles soient parrainées par l'un des membres. Le nombre des membres sera cependant limité si une augmentation trop importante devait entraîner un problème de sécurité lors des marches.

VII - Les sentiers de La Colle

Les principaux points à prendre en compte :

- Formation d'équipes, chacune d'elle responsable d'un sentier
- Redéfinir les « Feuilles de route », le balisage et le nettoyage (journée de printemps ?)
- Contacts suivis avec la municipalité pour le débroussaillage, les balises en bois, etc.
- Action en faveur de la bergerie des Crottes (Le Couladon). Une possibilité est de créer une association dans ce but.
- Revoir le cas des berges du Loup où le Conseil Général a entrepris des travaux. Pour le sentier La Colle - Roquefort, l'accord de la municipalité de Roquefort est nécessaire.

VIII - Questions diverses

Nous décidons de maintenir notre cotisation auprès de l'Office du Tourisme que nous remercions de toute l'aide qu'il nous apporte.

Internet :

De plus en plus de personnes possédant une connexion à Internet, le secrétaire propose que tous ceux qui en sont équipés indiquent leur adresse e-mail. Ainsi ils pourront recevoir directement les comptes rendus et d'autres informations en cours d'année (sorties, photos, etc.) beaucoup plus rapidement et de façon tout à fait économique pour l'association.

Merci de transmettre vos adresses au secrétaire, Patrick Rzewuski à l'adresse

[<rzewuski@cote-dazur.com>](mailto:rzewuski@cote-dazur.com)

Ceux qui ont quelques difficultés techniques à ce sujet peuvent me contacter au 06 15 73 37 99 ou domicile 04 92 32 82 13.

IX - Sorties de l'été

La liste des sorties prévues au cours de l'été 2002 est consultable à l'Office du Tourisme.

IX - Autres informations

Rappel assurance : L'association souscrit une responsabilité civile en tant qu'association, cette assurance ne couvre pas les membres pour les propres risques qu'ils encourrent.

Chacun est invité à consulter ses polices d'assurances telles que "Responsabilité chef de famille", "multirisques habitations" et autres polices de ce type qui englobent la plupart du temps la couverture des risques liés aux loisirs lorsqu'ils ne représentent pas un danger excessif ou que des sports ne sont pas pratiqués au niveau de la compétition.

L'Assemblée Générale s'est tenue au restaurant "La Belle Hélène" à La Colle, route de saint Paul. Cette fois ce fut un menu autour d'excellentes brochettes agréablement arrosées de vins locaux. Nous étions une quarantaine à profiter du cadre agréable et de l'accueil sympathique.

La salle largement vitrée donne sur une piscine au bord de laquelle il est possible de déjeuner à la belle saison, Repas uniquement à midi.

P.R.